



École privé qui demande régler deux ans plus tard

Par Khani

BONJOUR, JE VOUS ÉCRIS CAR L'ÉCOLE PRIVÉ OÙ J'ÉTAIS Y'A DEUX ANS , ME DEMANDE RÉGALER UN MOIS QUI ÉTAIT PAS PRÉLEVÉ DE MON COMPTE AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE , C'ÉTAIT BIEN DE LEURS FAUTES QUE LE PRÉLÈVEMENT ÉTAIT PS EFFECTUÉ! MOI J'AI PAS LE MOYES LEURS PAYER ET SURTOUT JE NE PEUX PAS , EST-CE QUE Y'A LE RISQUE QU'IL PEUT ALLER LOIN ET ME FAIRE PAYER PLUS OU ALLER AU JUSTICE ET J'AURAI DES SOUCIS ?

Par chaber

bonjour

Ecrire tout un message en majuscules est un signe d'agressivité. Rectifiez le

Par marguerite75

Je réécris, à la place de Khani, le message en minuscules, dans son jus

"bonjour, je vous écris car l'école privé où j'étais y'a deux ans, me demande régaler un mous qui était pas prélevé de mon compte avec le prélèvement automatique, c'était bien de leurs fautes que le prélèvement était ps effectué ! moi, j'ai pas le moyes leurs payer et surtout je ne peux pas, est-ce que y'a le risque qu'il peut aller loin et me faire payer plus ou aller au justice et j'aurais des soucis ? "

merci pour lui

"

BONJOUR, JE VOUS ÉCRIS CAR L'ÉCOLE PRIVÉ OÙ J'ÉTAIS Y'A DEUX ANS , ME DEMANDE RÉGALER UN MOIS QUI ÉTAIT PAS PRÉLEVÉ DE MON COMPTE AVEC LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE , C'ÉTAIT BIEN DE LEURS FAUTES QUE LE PRÉLÈVEMENT ÉTAIT PS EFFECTUÉ! MOI J'AI PAS LE MOYES LEURS PAYER ET SURTOUT JE NE PEUX PAS , EST-CE QUE Y'A LE RISQUE QU'IL PEUT ALLER LOIN ET ME FAIRE PAYER PLUS OU ALLER AU JUSTICE ET J'AURAI DES SOUCIS ?"